

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2022_19

COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

SEANCE DU 10 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste DE FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.

Madame Sylvie Piault a été élue secrétaire de séance.

OBJET : INDEMNITES D'ELUS

Rappel : les indemnités de fonction sont calculées par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, art. L. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite à la décision de nommer 3 adjoints, les indemnités des élus seront les suivantes :

- Indemnité du Maire : 1 151.26 € Brut
- Indemnité des adjoints : 416.17 € Brut

Après délibération, les conseillers municipaux votent POUR à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 14/06/2022

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Nombre de Membres	: 15
- Afférents au Conseil	: 14
- En exercice	: 14
- Ayant pris part à la délibération	: 14
Date de convocation	: 28/05/2022
Date d'affichage	: 28/05/2022

